



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes Question au Gouvernement n° 474

Texte de la question

PROJET D'AÉROPORT À NOTRE-DAME-DES-LANDES

M. le président. La parole est à Mme Mathilde Panot, pour le groupe La France insoumise.

Mme Mathilde Panot. Monsieur le Premier ministre, vous venez d'annoncer l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. C'est pour nous une grande victoire (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI*). Nous avons, avec nos amis, été de toutes les journées de défense de ce territoire rural, menacé par ce projet d'infrastructure inutile, anti-écologique et coûteux.

M. Fabien Di Filippo. La gauche est reconstituée !

Mme Mathilde Panot. Nous saluons cette décision d'intérêt général. Nous vous reconnaissons le mérite d'une décision raisonnée.

M. Michel Herbillon. M. Hulot va pouvoir rester au Gouvernement !

Mme Mathilde Panot. L'avion, nous le rappelons, ne peut en aucun cas être le transport du futur. L'accroissement du transport aérien et la multiplication des infrastructures aéroportuaires dans le monde vont aggraver le changement climatique. Ce sont des mauvaises nouvelles pour l'humanité.

Mais, cette semaine, nous pouvons nous réjouir. Hier, nous avons gagné au Parlement européen en obtenant l'interdiction de la pêche électrique (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et NG et sur quelques bancs du groupe REM*). Aujourd'hui, nous gagnons un combat mené de haute lutte – je salue depuis cette Assemblée celles et ceux qui n'ont jamais rien lâché et sans qui cette victoire n'aurait pas été possible.

Mme Émilie Bonnivard. Vive les zadistes !

Mme Mathilde Panot. Cet abandon doit servir d'exemple pour les nombreux projets inutiles qui demeurent comme autant d'aberrations dans notre pays.

M. Fabien Di Filippo. Cela fera jurisprudence !

Mme Mathilde Panot. Vous avez donc rejoint, monsieur le Premier ministre, le camp des raisonnables. Le groupe La France insoumise espère que vous y resterez, au moins un instant. Le déploiement de forces de police autour du site nous interroge – 500 gendarmes mobiles aux alentours, 500 CRS à Nantes et Rennes. Que font-ils là ? À quels besoins répond le déploiement d'un dispositif si important ?

Vous savez, comme moi, que la journée de mobilisation du 10 février pourrait, au vu de votre décision du jour, être l'occasion de fêter une victoire. Nous n'osons penser que, mécontent d'avoir dû accorder au pays une décision de bon sens, vous voudriez en effacer les célébrations dans une démonstration puérile et irraisonnée d'autoritarisme. Celles et ceux qui souhaitent partir partiront, celles et ceux qui se sont installés et cultivent la terre resteront. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Notre-Dame-des-Landes doit devenir une terre d'expérimentation concrète de la transition écologique. Allez-vous épargner au pays un épisode de violence, monsieur le Premier ministre, quand d'autres ont si mal fini ? (*Les députés du groupe FI se lèvent et applaudissent.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Madame la députée, je crains de devoir vous dire que si j'ai pris la décision que je viens d'annoncer, je ne l'ai pas fait pour vous faire plaisir. (*Rires et applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

J'ai la certitude que, compte tenu de ce que j'ai annoncé, vous ne continuerez pas à m'adresser des félicitations. Je veux être très clair avec vous, madame la députée : le projet ne se fera pas, mais la route départementale, bloquée jusqu'à présent de façon parfaitement illégale, sera libérée (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*). Elle le sera ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. Charles de la Verpillière. Personne ne vous croit !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Les occupants sans titre – autrement dit, ceux qui sont installés illégalement sur des terres sur lesquelles ils ne détiennent aucun droit – seront expulsés s'ils ne partent pas d'eux-mêmes. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*). Il ne peut pas en aller autrement, madame la députée (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

Une situation de non-droit a perduré pendant trop longtemps dans cette zone.

M. Éric Coquerel. Ce n'est pas le seul endroit !

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Cela ne peut pas durer. Je vous le dis donc très clairement et très fermement : au printemps, les occupants sans titre seront expulsés s'ils n'ont pas quitté les parcelles qu'ils occupent illégalement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Panot](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 474

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 janvier 2018](#)